



Ligue de Golf Paris Ile-de-France

GRAND PRIX DE BUSSY-GUERMANTES

Samedi 23 & Dimanche 24 juillet 2022

GOLF DE BUSSY-GUERMANTES

*Ce règlement complète le règlement général des Grand Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*
Golf de Bussy-Guermantes – Promenade des Golfeurs 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tél. : 01 64 66 00 00

www.golfbussyguermantes.com / accueil@bussygolf.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours « La Jonchère » du golf de Bussy-Guermantes.

FORMULE DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

Hors circonstances particulières, les départs devraient se faire du trou n°1

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs.

Une série Dames.

Messieurs : index inférieur à 8.4 et Dames : index inférieur à 11.4

Cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35€, ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue :

- étant à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grands-Prix / Trophée Seniors antérieurs ;
- remplissant tous les critères sportifs d'inscription ;
- répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur ;
- étant titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si un certificat a été fourni en 2020 ou 2021, attestant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFGOLF avant la date de clôture des inscriptions.

Épreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-5) du vade-mecum.

INSCRIPTION

Inscriptions sur le site internet www.golfbussyguermantes.com

Palement en CB sur le site.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 08 juillet, 19h00.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 13 juillet.

Droits d'engagement :

- Adulte : 80 euros
- Moins de 25 ans (nés en 1997 et après) : 40 euros
- Abonné du club : 30 euros

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 132, dont 30 dames, et 13 Wild Cards.

Messieurs : index inférieur à 8.4

Dames : index inférieur à 11.4

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

10% du champ des joueurs sont réservés aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

1. HEURES DE DÉPARTS

Tour 1 : pour les dames, le tirage des départs se fera en utilisant l'ordre des index ;
pour les messieurs, le tirage des départs se fera en utilisant l'ordre des index, par blocs
(4 blocs, : bloc 2, 1, 3, puis 4).

Tour 2 : dans l'ordre inverse des résultats du Tour 1, dames et messieurs séparément.
Les départs seront mis en ligne à partir de 21h sur le site de la FfGolf et le site du golf.

2. MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère II - Marques Blanches

Dames : Repère IV - Marques Bleues

3. DÉPARTAGE DES EX AEUO

En cas d'ex-aequo pour la première place pour chaque sexe à la fin des deux tours, les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous n°16, 17, et 18.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous.(classement RMS).

4. PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

5. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au club-house à l'issue de l'épreuve le dimanche 24 juillet.
L'heure sera précisée lors du deuxième tour.

6. COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'Épreuve sera constitué de :

Marc Autret	Arbitre - Directeur du Tournoi - représentant la Ligue Paris Île-de-France
Marc Gandossi	Arbitre
Stéphane Pinsel	OEC, Assistant golf

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).